

Soudan: le dictateur sera-t-il sauvé ou «dégagé» par l'armée?

PAR RENÉ BACKMANN
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 8 AVRIL 2019

Les manifestants qui réclament en vain depuis quatre mois le départ du président el-Béchet, après trente ans de pouvoir absolu, appellent aujourd'hui l'armée à choisir entre le peuple et le dictateur.

L'exemple du soulèvement populaire algérien contre Bouteflika et celui du rôle de l'armée dans la mise à l'écart du vieux président impotent feront-ils école ? Près de quatre mois après le déclenchement des premières manifestations populaires au Soudan contre le régime du colonel-président Omar el-Béchet, les dirigeants de l'Alliance pour la liberté et le changement, fer de lance du mouvement de contestation, qui butent jusqu'à présent sur une répression policière brutale et l'obstination du chef de l'État, au pouvoir depuis trente ans, demandent désormais à l'armée de « choisir entre son peuple et le dictateur ».

Provoquées à l'origine par le triplement du prix du pain, la hausse de 30 % des carburants et une inflation incontrôlable, les manifestations qui se sont rapidement étendues de la capitale à une dizaine de villes ont rapidement pris une tournure plus politique et demandent aujourd'hui le départ du dictateur, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État militaire en juin 1989. Le premier ministre de l'époque, Sadek al-Mahdi, dernier chef de gouvernement élu démocratiquement au Soudan, avait alors été chassé du pouvoir en même temps que le président en place avant d'être à plusieurs reprises contraint à l'exil.

Rentré au Soudan en décembre dernier, au moment où débutaient les manifestations contre le régime, il est aujourd'hui à la tête de son parti Al-oumma, l'une des figures de proue de l'Alliance pour la liberté et le changement, et le chef de l'opposition. C'est lui qui a appelé vendredi dernier « le président Béchet à démissionner, à dissoudre toutes les institutions constitutionnelles et à former un conseil de vingt-cinq

membres pour gouverner le pays ». Il était également à l'origine des manifestations organisées samedi dans tout le pays.

Ces rassemblements – les plus importants depuis le début de la contestation, de l'avis des observateurs étrangers – ont conduit la foule jusqu'au complexe qui abrite le quartier général de l'armée, le ministre de la défense et la résidence du président. « La participation impressionnante à cette manifestation, constatait samedi à Khartoum un diplomate européen, renforce la pression sur Béchet et le régime et montre que le mouvement de contestation ne s'essouffle pas. »

La date de cette manifestation qui s'est poursuivie hier dimanche, malgré les tirs de grenades lacrymogènes de la police antiémeute, n'avait pas été choisie au hasard par les dirigeants de l'opposition : le 6 avril est la date anniversaire de la révolte de 1985 qui avait permis de renverser la dictature du général Jaafar al-Nimeiri, artisan de l'alliance avec Washington et de l'imposition de la charia au Soudan.

Après avoir dans un premier temps accusé les « partis de gauche et Israël » de vouloir « déstabiliser le pays », Omar el-Béchet, a alterné promesses et menaces, sans convaincre ni réussir à dissuader l'opposition de continuer à descendre dans la rue. Ni l'annonce que l'État allait « entreprendre de vraies réformes pour garantir une vie digne aux citoyens », ni la carte blanche donnée à la police qui a déjà tué, depuis décembre, 51 personnes selon Human Rights Watch et arrêté des centaines de manifestants et d'opposants n'ont mis un terme à la colère populaire.

Car contrairement aux dirigeants algériens qui ont réussi, pendant des décennies, à acheter la paix sociale grâce aux revenus des hydrocarbures, Omar el-Béchet n'a rien à offrir à ses compatriotes. Sauf son départ.

Malgré la levée en 2017 des sanctions antiterroristes américaines, l'économie soudanaise, soumise à une gestion désastreuse et à une gouvernance corrompue, est en ruine. Un Soudanais sur cinq vit au-dessous du seuil de pauvreté et le Soudan est, selon l'ONU l'un des huit pays les plus touchés par la malnutrition. Alors que 7 % seulement du budget national sont consacrés à la santé, et 75 % à la défense, à la sécurité et à la

rémunération des principaux dirigeants, la crédibilité du chef de l'État est au plus bas et sa marge de manœuvre paraît dérisoire. Avec la division du pays, le Soudan a perdu 75 % de ses ressources en pétrole, c'est-à-dire 90 % de ses exportations et la moitié de ses recettes budgétaires. Comment dans de telles conditions promettre « *une vie digne aux citoyens* » ?

Omar el-Béchir l'a déjà montré, il est capable du pire pour sauver son régime. Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a lancé contre lui un mandat d'arrêt international pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide pendant la guerre du Darfour qui a fait plus de 300 000 morts depuis 2003.

Ce qui ne l'empêche pas de voyager, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Il s'est d'ailleurs rendu en décembre 2018 à Damas pour y rencontrer Bachar al-Assad. Les deux dirigeants sont tombés d'accord pour condamner les « *ingérences étrangères* » dans les affaires de leurs pays. Pour l'heure, ces ingérences semblent avoir épargné le Soudan où l'affrontement entre le peuple et le régime se poursuit en champ clos. Jusqu'à présent, l'armée soudanaise est restée spectatrice de cet affrontement.

Placée désormais par les manifestants face à un choix historique, choisira-t-elle l'exemple algérien ou l'exemple syrien ?

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.